

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE 15 DÉCEMBRE 2008

PAR APPEL CONFÉRENCE

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- | | |
|-------|---|
| 12h00 | 1. Ouverture, mot de bienvenue, tour de table |
| 12h00 | 2. Adoption de l'ordre du jour |
| 12h05 | 3. Lecture et adoption du procès verbal de l'appel conférence du 15 décembre 2008 |

Partie 1 : Gestion de notre société

- | | |
|-------|--|
| 12h10 | 4. Attribution de dossiers |
| 12h15 | 5. Nomination d'un nouveau vérificateur |
| 12h20 | 6. Statut juridique et règlements |
| 12h25 | 7. Assurances pour administrateurs |
| 12h35 | 8. Échéance du contrat de secrétariat de la SQEP |

Partie 2 : Services aux membres

- | | |
|-------|--|
| 12h45 | 9. Formation et animation (Québec) |
| 12h55 | 10. Demandes de listes de consultants par des donneurs de contrats |

Partie 3 : Relations avec les partenaires et autres

- | | |
|-------|--|
| 13h05 | 11. SCÉ – Lignes directrices en matière d'éthique |
| | 12. GRAEP – Participation des membres à l'emploi à du gouvernement du Québec à la vie associative de la SQEP |

Partie 4 : Partage d'information

- | | |
|-------|---|
| 13h15 | 13. Éléments d'information ¹ |
| 13h25 | 14. Varia |
| 13h28 | 15. Évaluation de la réunion |
| 13h30 | 16. Levée de la réunion |

¹ L'item « Éléments d'information » vise à permettre aux administrateurs de partager verbalement les informations pertinentes qui n'ont pas fait l'objet d'une fiche.

PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR APPEL-CONFÉRENCE
LE 15 DÉCEMBRE 2008, DE 12H00 À 13H40

Sont présents les administrateur(e)s : Sylvain Bernier, Marie Gervais, Steve Jacob, Sébastien Laflamme, Richard Marceau, Félix Meisels, Geneviève Rodrigue, Barbara Rufo, Pernelle Smits et Nicolas Toutant.

Sont absent les administrateur(e)s : Chantal Gadbois

1. Ouverture de la réunion, constat du quorum, tour de table et nomination d'un secrétaire de réunion

- Félix souhaite la bienvenue à toutes et à tous.
- Le quorum est constaté dès 12h00.
- Un tour de table est fait pour que chacun puisse se présenter.
- Richard se propose pour agir comme secrétaire de réunion.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- Le point 7 sur le calendrier des réunions est devancé au point 6. Félix propose d'ajouter un point à Varia sur la vérification de nos états financiers.
- L'ordre du jour est approuvé.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion en appel-conférence du 19 novembre 2008

- Adopté sans vote.

4. Mode de fonctionnement du Conseil d'administration

a) préparation de réunion et procès-verbal

- Félix invite les membres à discuter du mode de fonctionnement et en particulier Sylvain à rappeler notre mode actuel. Richard complète.
- Une discussion suit sur la pertinence et la forme des fiches synthèses. La question du procès-verbal, qui devait être abordée plus loin, est discutée en même temps.
- Un consensus est établi sur les points suivants :
 - Les fiches synthèses seront utilisées systématiquement et constitueront un outil interne de travail.
 - Le procès-verbal sera narratif et inclura une indication sur les personnes responsables du suivi, le cas échéant. Il est destiné aux membres du CA seulement.

- L'ordre du jour sera rendu public.
- On examinera plus tard l'idée d'ajouter un onglet sur le site Web de la SQÉP de type « Le CA vous informe » qui semble à plusieurs un moyen de communiquer efficacement les décisions du CA aux membres de la SQÉP.

b) prise de décision

- Les membres discutent des avantages et des inconvénients relatifs du consensus comme mécanisme de prise de décision par rapport aux résolutions dûment proposées et appuyées.

Résolution # 1

Il est résolu que le mode de prise de décision du Conseil d'administration sera celui de la proposition et de l'appui formels de résolution.

Proposée par Félix Meisels
Appuyée par Steve Jacob
Adoptée à l'unanimité

c) mécanisme de suivi de décision

- Les membres conviennent qu'il faut relayer le suivi aux responsables de dossiers.

Résolution # 2

Il est résolu que la responsabilité du suivi des décisions reviendra au responsable de dossier et, en cas d'impossibilité, à un « secondaire » appuyant le responsable dans l'avancement du dossier.

Proposée par Sébastien Laflamme
Appuyée par Barbara Rufo
Adoptée sans opposition

d) transparence des décisions

- Nonobstant la discussion précédente sur la préparation de réunion et le procès-verbal, les membres considèrent que l'ordre du jour et le procès-verbal doivent être rendus publics, sans les fiches synthèses. Les membres de la SQÉP pourront s'informer auprès du responsable pour toute considération sur l'état d'un dossier particulier.

Résolution # 3

Il est résolu que l'ordre du jour et le procès-verbal seront déposés dans un onglet dédié aux réunions du CA sur le site Web de la SQÉP. Les membres de la SQÉP désireux d'en savoir plus sur un dossier pourront communiquer avec le responsable du dossier.

Proposée par Steve Jacob
Appuyée par Geneviève Rodrigue
Adoptée sans opposition

5. Nomination des officiers pour 2008-2009

Félix demande à Barbara si elle a l'intention de poursuivre comme vice-présidente à Montréal. Barbara manifeste son intention de poursuivre en 2008-2009. Suit une discussion sur les postes

d'officier encore à combler.

Résolution # 4

Il est résolu que pour 2008-2009, la Vice-présidence à Québec reviendra à Geneviève Rodrigue; la Vice-présidence à Montréal à Barbara Rufo ainsi que le poste de Secrétaire jusqu'à la fin mars 2009; et enfin la Trésorerie à Nicolas Toutant.

Proposée par Félix Meisels
Appuyée par Marie Gervais
Adoptée sans opposition

Il est également discuté de la personne chargée de la prise de notes lors des réunions du Conseil d'administration.

Résolution # 5

Il est résolu qu'un « employé » à l'administration de la SQÉP sera chargé de prendre les notes pour le procès-verbal.

Proposée par Barbara Rufo
Appuyée par Richard Marceau
Adoptée sans opposition

6. Calendrier des réunions

Les membres discutent de la fréquence des réunions du CA et du mode de présence, soit en personne, en vidéoconférence ou en appel-conférence.

Résolution # 6

Il est résolu que les réunions du CA se tiendront mensuellement, sauf durant la période estivale. Les réunions seront cependant à confirmer selon les besoins. Au moins deux réunions devront être tenues en vidéoconférence ou en personne.

Proposée par Sébastien Laflamme
Appuyée par Sylvain Bernier
Adoptée sans opposition

7. Attribution des dossiers

Les membres du CA voient à nommer un « porteur-responsable » et un ou des « secondeurs » pour les dossiers reconnus actuellement d'importance.

Résolution # 7

Il est résolu que les porteurs et les secondeurs de dossiers pour 2008-2009 sont ceux qui apparaissent au tableau suivant.

Proposée par Richard Marceau
Appuyée par Marie Gervais
Adoptée sans opposition

DOSSIERS	TITRE	NOMINATIONS
Développement de la formation et de l'animation	Responsable Québec Secondeur Montréal Responsable Montréal Secondeur Québec	Geneviève Rodrigue Barbara Rufo Pernelle Smits Félix Meisels
Délégation auprès de la Société canadienne d'évaluation	Responsable Secondeur Secondeur	Sylvain Bernier Sébastien Laflamme Steve Jacob
Délégation auprès du Réseau de la Francophonie	Responsable Secondeur Secondeur Secondeure	Marie Gervais Richard Marceau Sébastien Laflamme Pernelle Smits
Développement du Plan stratégique	Responsable Secondeur	Félix Meisels Pernelle Smits
Élaboration de la Charte québécoise d'évaluation	Responsable Secondeur	Steve Jacob Richard Marceau
Production du Bulletin de la SQÉP	Responsable Secondeur	Nicolas Toutant Félix Meisels
Recrutement	Responsable Secondeur	Félix Meisels Sébastien Laflamme
Gestion et développement du site Web	Responsable Secondeur	Sébastien Laflamme Geneviève Rodrigue
Organisation du Colloque annuel de la SQÉP	Responsable	Caroline Comeau

8. Varia

Félix aborde les titres nécessaires à la responsabilité de vérificateur aux états financiers. Des documents seront envoyés aux membres par Félix.

9. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu en appel-conférence le 20 janvier 2009 à 12h00.

10. Évaluation de la réunion

Les membres se disent très satisfaits de la réunion en appel-conférence, en particulier le fait d'avoir suivi assez précisément le minutage prévu des points de l'ordre du jour. Certains qui connaissent moins les voix des membres que d'autres apprécieraient que chacun se nomme avant d'exposer son point, ce qui est accueilli favorablement par tous et toutes.

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 13h40.

Rédigé par Richard Marceau, le 22 décembre 2008; révisé le 20 janvier 2009.